

Centre Notre-Dame de Fatima

États Financiers

31 mars 2023

CENTRE NOTRE-DAME DE FATIMA

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
➤ Résultats	3
➤ Évolution de l'actif net	4
➤ Bilan	5
➤ Flux de trésorerie	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7 - 13
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
➤ Détail des produits	Annexe 1
➤ Détail des charges	Annexe 2



RAPPORT DE L'AUDITEUR

Aux membres du conseil d'administration de
Centre Notre-Dame de Fatima

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Centre Notre-Dame de Fatima** (l'« organisme ») au 31 mars 2023, qui comprennent le bilan au 31 mars 2023 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des revenus de dons et de certaines activités de financement dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des revenus de dons, d'activités de financement et de sorties, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices terminés le 31 mars 2023 et le 31 mars 2022, de l'actif à court terme et de l'actif net au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Riel Lautard Montpetit CPA inc.

Saint-Lazare,
le 21 juin 2023

¹CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A111083

CENTRE NOTRE-DAME DE FATIMA
RÉSULTATS

3

de l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Produits - Annexe 1	1 526 777 \$	2 012 434 \$
Charges - Annexe 2	<u>1 318 694</u>	<u>1 697 627</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant amortissement	208 083	314 807
Amortissement		
Amortissement des immobilisations corporelles	104 508	105 431
Amortissement de l'autre élément d'actif	<u>-</u>	<u>1 236</u>
	<u>104 508</u>	<u>106 667</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	<u>103 575 \$</u>	<u>208 140 \$</u>

CENTRE NOTRE-DAME DE FATIMA

4

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

de l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>Investi en</u> <u>immobilisation</u>	<u>Non</u> <u>affecté</u>	<u>Total</u> <u>2023</u>	<u>2022</u>
SOLDE AU DÉBUT	1 140 169 \$	(240 995) \$	899 174 \$	691 034 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(71 497)	175 072	103 575	208 140
Investissement en immobilisations	<u>21 198</u>	<u>(21 198)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>1 089 870 \$</u>	<u>(87 121) \$</u>	<u>1 002 749 \$</u>	<u>899 174 \$</u>

BILAN


CENTRE NOTRE-DAME DE FATIMA

BILAN

au 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	380 618 \$	540 928 \$
Débiteurs (note 3)	56 474	74 438
Frais payés d'avance	8 451	8 632
Dépôt sur achat d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>500</u>
	445 543	624 498
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	<u>1 615 346</u>	<u>1 598 877</u>
	<u>2 060 889 \$</u>	<u>2 223 375 \$</u>

Au nom du conseil:


_____, administrateur


_____, administrateur

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	183 396 \$	309 405 \$
Apports reportés - subventions (note 7)	-	161 590
Revenus perçus d'avance	78 877	96 531
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 8)	<u>72 072</u>	<u>20 686</u>
	334 345	588 212
DETTE À LONG TERME (note 8)	256 865	306 459
AVANCES DE LA FONDATION PAUL LÉBOEUF, sans intérêt ni modalité de remboursement	10 850	-
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 9)	<u>456 080</u>	<u>429 530</u>
ACTIF NET	1 058 140	1 324 201
Investi en immobilisation	1 089 870	1 140 169
Non affecté déficitaire	<u>(87 121)</u>	<u>(240 995)</u>
	<u>1 002 749</u>	<u>899 174</u>
	<u>2 060 889 \$</u>	<u>2 223 375 \$</u>

CENTRE NOTRE-DAME DE FATIMA

FLUX DE TRÉSORERIE

de l'exercice terminé le 31 mars 2023

6

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Rentrées de fonds-produits	1 365 102 \$	1 830 012 \$
Sorties de fonds-charges	(1 447 312)	(1 520 090)
Intérêts versés	(931)	(2 012)
	<u>(83 141)</u>	<u>307 910</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations corporelles	(123 544)	(131 927)
Réalisation d'immobilisations corporelles	6 100	-
Accroissement des avances au Centre Plein Air Fatima	(31 928)	-
	<u>(149 372)</u>	<u>(131 927)</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(45 000)	(422 135)
Accroissement de la dette à long terme	46 792	80 894
Accroissement des apports reportés	59 561	34 450
Accroissement des avances de la Fondation Paul Leboeuf	10 850	-
	<u>72 203</u>	<u>(306 791)</u>
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(160 310)	(130 808)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE (note 10)	540 928	671 736
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 10)	380 618 \$	540 928 \$

au 31 mars 2023

1- OBJECTIF ET FORME JURIDIQUE DE L'ORGANISME

Centre Notre-Dame de Fatima est constitué comme organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme est une oeuvre à vocation charitable dont la mission est la gestion des services de camps, de répits et d'hébergement de groupes pour les personnes handicapées. Ces services sont offerts en complémentarité avec les familles, les services sociaux et les services éducatifs, afin de contribuer à la croissance, au bien-être et à l'épanouissement des bénéficiaires.

En vertu de son statut, l'organisme est exempté des impôts sur le revenu.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements seront apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds de l'actif net non affecté.

Les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations sont présentés dans le fonds de l'actif net investi en immobilisation.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. L'organisme constate ses autres produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de services

Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer son fonctionnement. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations corporelles sont amorties selon les méthodes et taux annuels suivants :

Bâtiments	40 ans	Solde linéaire
Gazebo	10 ans	Solde linéaire
Mobilier et équipement sportif	16 ans	Solde linéaire
Équipement de bureau	8 ans	Solde linéaire
Matériel et outillage	10 %	Solde dégressif
Matériel roulant	30 %	Solde dégressif
Équipement informatique	3 ans	Solde linéaire
Pavage	15 ans	Solde linéaire
Équipement de surveillance	5 ans	Solde linéaire

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des avances au Centre Plein Air Fatima.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et charges à payer, des avances de la Fondation Paul Leboeuf et de la dette à long terme.

3- DÉBITEURS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Clients	37 824 \$	14 370 \$
Sommes à recevoir de l'État	17 653	16 965
Subventions à recevoir	-	39 072
Sommes à recevoir de la Fondation Paul Leboeuf	-	4 031
Autres	997	-
	<u>56 474 \$</u>	<u>74 438 \$</u>

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Terrain	312 292 \$	-	312 292 \$	312 292 \$
Bâtiments	1 820 690	898 908	921 782	943 149
Gazebo	9 511	6 711	2 800	3 751
Mobilier et équipement sportif	214 742	60 107	154 635	162 737
Équipement de bureau	22 893	18 811	4 082	6 943
Matériel et outillage	257 519	133 774	123 745	99 512
Matériel roulant	187 452	131 271	56 181	25 369
Équipement informatique	29 084	18 558	10 526	19 432
Pavage	108 138	78 835	29 303	25 370
Équipement de surveillance	3 225	3 225	-	322
	<u>2 965 546 \$</u>	<u>1 350 200 \$</u>	<u>1 615 346 \$</u>	<u>1 598 877 \$</u>

5- EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un crédit autorisé de 150 000 \$ renouvelable en septembre 2023. Tout emprunt relatif à ce crédit autorisé porte intérêt au taux préférentiel + 2,75 %. Aucun solde n'est utilisé au 31 mars 2023.

6- CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Fournisseurs et frais courus	73 324 \$	178 640 \$
Salaires et vacances à payer	78 442	75 177
Sommes à remettre à l'État	12 726	9 185
Sommes à payer pour la Table intersectorielle jeunesse Vaudreuil-Soulanges	18 904	21 547
Sommes à payer au Centre Plein Air Fatima	-	24 856
	<u>183 396 \$</u>	<u>309 405 \$</u>

7- APPORTS REPORTÉS - SUBVENTIONS

Financement destiné à couvrir les charges de fonctionnement		
Solde au début de l'exercice	161 590 \$	229 034 \$
Moins : Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(161 590)	(229 034)
Plus : Montant reçu pour l'exercice suivant	-	161 590
Solde à la fin de l'exercice	<u>- \$</u>	<u>161 590 \$</u>

8- DETTE À LONG TERME

Billet à payer à la Fondation Paul Leboeuf, 2 %, moratoire sur les remboursements en capital et intérêts jusqu'à capacité financière viable du centre, échéant en mars 2035	180 618 \$	180 618 \$
Lien sur matériel roulant, 0,9 %, remboursé en totalité au cours de l'exercice	-	3 439
Solde à reporter	180 618	184 057

8- DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde reporté	180 618 \$	184 057 \$
Lien sur équipement, 8,3 %, remboursé en totalité au cours de l'exercice	-	1 756
Billet à payer à la Fondation Paul Leboeuf, 2 %, remboursable par versements mensuels de 329 \$, capital et intérêts, échéant en décembre 2025	14 222	14 222
Billet à payer à la Fondation Paul Leboeuf, 2 %, remboursable par versements mensuels de 228 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2024	6 009	6 009
Prêt à terme, 3 %, remboursable par versements mensuels de 696 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2026	22 674	30 207
Prêt à terme dans le cadre du programme du Compte d'Urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt ni modalité de remboursement, échéant en décembre 2023	60 000	60 000
Prêt à terme, 3 %, remboursé en totalité au cours de l'exercice	-	30 894
Lien sur équipement, 8,54 %, remboursable par versements mensuels de 477 \$, capital et intérêts, garanti par un matériel roulant d'une valeur comptable nette de 26 627 \$, échéant en novembre 2028	27 829	-
Billet à payer à la Fondation Paul Leboeuf, 2 %, remboursable par versements mensuels de 308 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2027	<u>17 585</u>	-
	328 937	327 145
Tranche échéant à moins d'un an	<u>72 072</u>	<u>20 686</u>
	<u>256 865 \$</u>	<u>306 459 \$</u>

8- DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024	2025	2026	2027	2028
72 072 \$	12 552 \$	11 659 \$	5 061 \$	5 349 \$

9- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations et des apports affectés ayant servi à la construction de l'auberge et d'un chapiteau, à l'agrandissement de la cafétéria, à la réfection d'escaliers extérieurs, de plates-bandes, de toitures et du mur d'escalade, à l'acquisition de matériel et outillage et de mobilier et équipement sportif et à la rénovation des salles de bain, du Refuge et de l'infirmierie. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations sont les suivantes :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde au début	429 530 \$	427 116 \$
Accroissement de l'exercice	59 561	34 450
Montant amorti dans les résultats	<u>(33 011)</u>	<u>(32 036)</u>
Solde à la fin	<u>456 080 \$</u>	<u>429 530 \$</u>

10- TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse et des soldes bancaires. La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans le bilan :

Encaisse	<u>380 618 \$</u>	<u>540 928 \$</u>
----------	-------------------	-------------------

11- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2023.

11- INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et n'a pratiquement jamais de mauvaises créances.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Les créateurs et charges à payer sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

CENTRE NOTRE-DAME DE FATIMA
DÉTAIL DES PRODUITS

Annexe 1

de l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Pensions, hébergements et inscriptions	466 522 \$	772 687 \$
Locations et réceptions	204 153	14 030
Repas	130 190	-
Honoraires de gestion	43 196	-
Dons provenant de fondations et organismes	35 000	47 300
Dons de la Fondation J.A. DeSève	25 000	10 250
Autres dons	4 103	26 420
Subventions fédérales :		
Ressources Humaines et Développement des compétences Canada - Emplois d'été Canada	23 298	43 754
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	484 023
Subventions provinciales :		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport		
- aide à l'accessibilité aux camps de vacances	271 265	201 146
- programme accompagnement en loisir pour les personnes handicapées	27 333	8 750
CISSS de la Montérégie-Centre (PSOC)		
- Soutien aux organismes communautaires	99 220	158 773
Autres subventions :		
- Centre de Réadaptation Marie-Enfant	55 260	44 279
- Desjardins	1 197	26 189
- Zone Loisir Montérégie	16 596	16 101
- Prêt AERAM	37 152	109 793
- Prêt Investissement Québec	25 000	-
Autres	29 281	16 903
Amortissement des apports reportés (note 10)	33 011	32 036
TOTAL	<u>1 526 777 \$</u>	<u>2 012 434 \$</u>

CENTRE NOTRE-DAME DE FATIMA

Annexe 2

DÉTAIL DES CHARGES

de l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	<u>869 697 \$</u>	<u>1 120 312 \$</u>
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS		
Publicité	2 694	9 245
Location d'équipement	823	1 815
Télécommunications	5 946	6 340
Frais postaux	680	312
Transport et frais de déplacement	15 622	20 864
Entretien et réparations du matériel roulant	17 943	10 135
Assurances du matériel roulant	<u>3 725</u>	<u>3 590</u>
	<u>47 433</u>	<u>52 301</u>
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	<u>69 586</u>	<u>226 609</u>
FOURNITURES ET APPROVISIONNEMENTS		
Denrées et fournitures	115 427	57 109
Électricité et chauffage	43 091	46 127
Papeterie, frais de bureau et autres	18 900	30 951
Matériel didactique et récréatif	14 274	15 780
Chandails et épinglettes	8 552	7 056
Honoraires - animation	234	8 246
Médicaments	<u>464</u>	<u>710</u>
	<u>200 942</u>	<u>165 979</u>

CENTRE NOTRE-DAME DE FATIMA

Annexe 2 (suite)

DÉTAIL DES CHARGES (SUITE)

de l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ADMINISTRATION		
Assurances	33 134 \$	32 336 \$
Honoraires professionnels	13 485	17 687
Taxes et permis	23 518	21 942
Frais de représentation	2 395	3 471
Cotisations et abonnements	18 676	41 215
Dépréciation des clients	-	116
Formation	4 358	5 049
Honoraires de gestion	28 150	-
Gain à la réalisation d'immobilisations corporelles	<u>(3 533)</u>	<u>-</u>
	<u>120 183</u>	<u>121 816</u>
FRAIS FINANCIERS		
Intérêts sur la dette à long terme	785	1 843
Intérêts débiteurs	146	169
Intérêts et frais bancaires	8 966	7 363
Frais cartes de crédit	<u>956</u>	<u>1 235</u>
	<u>10 853</u>	<u>10 610</u>
TOTAL	<u>1 318 694 \$</u>	<u>1 697 627 \$</u>
